



ÉTIQUETTE, RÈGLEMENTS ET CODE VESTIMENTAIRE

Étiquette

1. L'esprit du jeu

Tous les joueurs doivent se conduire de manière disciplinée, en faisant toujours preuve de courtoisie et d'esprit sportif malgré leur esprit de compétition.

2. Sécurité

- Assurez-vous que personne ne soit à proximité lorsque vous vous élanchez.
- Attendez que le groupe qui précède soit hors de portée avant de frapper une balle.
- Avertissez en criant « FORE » lorsque votre balle se dirige vers quelqu'un.

3. Considération envers les autres joueurs

- Éteignez la sonnerie de votre téléphone sur le terrain et dans le chalet.
- Évitez de parler ou de faire du bruit lorsqu'un joueur effectue un coup.

4. Vitesse de jeu

- Présentez-vous au départ 10 minutes à l'avance.
- Respectez le temps de jeu maximum de 4 heures 15 minutes.
- Suivez le groupe qui vous précède. Si votre groupe est lent, efforcez-vous de rattraper le terrain perdu ou laissez passer le groupe qui vous suit.
- Jouez dès que vous êtes prêt.
- Ne cherchez pas votre balle plus de 3 minutes.
- Privilégiez de laisser le drapeau dans le trou lorsque vous faites vos coups roulés.

5. Entretien du terrain

- Remplacez les mottes de gazon que vous soulevez.
- Aplanissez le sable dans les fosses après vos coups.
- Réparez les marques de balle sur les verts.
- Ne déposez pas votre sac de golf sur le vert.
- Gardez les voiturettes et les chariots à bonne distance des verts, fosses de sable et aires de départ.
- Sur les trous à normale 3, restez sur le sentier avec les voiturettes.

Règlements

1. Règles de jeu

Le jeu est régi par les plus récentes règles de Golf Canada et, le cas échéant, par des règles locales adoptées pour un parcours ou une compétition en particulier. Les règles locales qui s'appliquent pour le Golf Le Champêtre sont indiquées sur la carte de pointage.

2. Responsabilités

Chaque golfeur est responsable des dommages ou des blessures causés par sa balle, son bâton, sa voiturette ou son chariot.

3. Boissons alcooliques

Il est strictement interdit d'apporter ou de consommer toute boisson alcoolique provenant de l'extérieur du Club. Les contrevenants sont passibles d'expulsion et de révocation de leur droit de jeu sans préavis ni remboursement.

4. Voiturettes motorisées

Le montant exigé à une personne pour l'utilisation d'une voiturette motorisée correspond à la location d'une seule place pour une ronde de 18 trous. La seconde place pourra être comblée par quelqu'un d'autre à qui le Club l'aura louée et la première personne arrivée aura le choix d'être conducteur ou passager. Les deux places d'une voiturette devront être occupées avant qu'un groupe de joueurs ne soit autorisé à prendre le départ avec une deuxième voiturette.

Code vestimentaire

Les golfeurs doivent être vêtus d'une tenue appropriée pour le golf. La direction se réserve le droit de refuser l'accès à quiconque a une tenue qu'elle jugerait inadéquate.

Les chaussures avec des crampons en métal ainsi que les chaussures à crampons durs telles que celles pour le soccer, le baseball et le football sont interdites.